

## →Edito



D.R.

Avant 2011, année du 40<sup>e</sup> anniversaire du CCAH, voici venu le temps des états des lieux et des bilans. Grande enquête qualitative tout d'abord, auprès de 2 000 acteurs du secteur soutenus par notre association depuis 1971, qui souligne la forte implication de nos membres dans la mise en place d'un accompagnement de haute qualité pour les personnes handicapées. Cahier technique ensuite, publié début 2011, sur l'accueil des personnes handicapées vieillissantes, 10 ans après notre premier colloque sur ce même thème. Nouvelle édition enfin, actualisée et enrichie, chez Eyrolles, de notre guide Emploi-Handicap.

Bilans oui, mais également prospective avec la création d'un nouveau module de formation sur la mise en place des ARS, pour toujours mieux anticiper les évolutions des pratiques et préparer l'avenir. Prospective toujours avec la reconduction du partenariat avec la CNSA sur la réflexion architecture et projet de vie, avec Handéo pour la création d'un label qualité pour les services à domicile, avec l'Ocirp pour son prix acteurs économiques et handicap ou D&O pour le déploiement de son action handicap et dépendance.

Une rentrée donc dynamique et pleine de projets qui tranche, et cela fait du bien, avec le contexte de morosité économique actuel.

**Karine Reverte**  
Directrice

## Actualité du CCAH

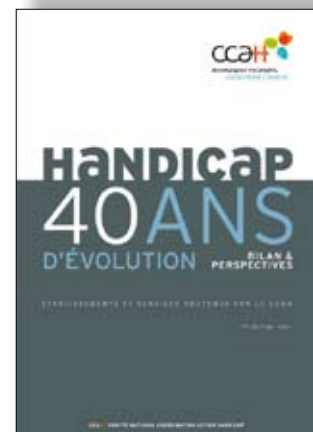


# 1<sup>ÈRE</sup> GRANDE ENQUÊTE QUALITATIVE auprès de l'ensemble des structures soutenues par le CCAH

Depuis près de 40 ans, les membres du CCAH contribuent activement au développement du secteur du handicap en France par le soutien d'établissements et services médico-sociaux. L'ensemble de ces structures soutenues financièrement représente en effet 10 % des établissements et services médico-sociaux du territoire national. Le CCAH, sensible à un accès facilité à la citoyenneté et à la participation à la vie sociale de personnes handicapées, soutient également, depuis 2007, des services émergents ayant vocation à améliorer leur vie quotidienne et celle de leur famille.

En 2009, le CCAH a lancé une enquête auprès des 1 204 établissements et services financés depuis 1971 ainsi qu'auprès des 660 organismes gestionnaires des dites structures. L'analyse de leurs réponses permet aujourd'hui de dresser un bilan de l'activité menée et de mieux appréhender les besoins futurs et les projets de développement.

L'étude « Handicap, 40 ans d'évolution – Bilan et perspectives » met ainsi en lumière les évolutions du secteur médico-social de 1971 à aujourd'hui à travers les projets soutenus et entend inter-



roger les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées, définir la place des professionnels dans cet accompagnement et plus globalement souligner les évolutions mises en place dans le sens d'une meilleure prise en compte du projet de vie de la personne.

Cet ouvrage se propose également de présenter quelques clés pour mieux évaluer les impacts des évolutions législatives récentes telles que la mise en place de la loi Hôpital Patients Santé Territoire - HPST - et les conséquences sur la gestion et l'organisation des structures médico-sociales.

L'étude « Handicap, 40 ans d'évolution – Bilan et perspectives » est disponible sur demande auprès du CCAH : [ccah@wanadoo.fr](mailto:ccah@wanadoo.fr)



### → L'ASSOUPLISSEMENT DES CONDITIONS DE DÉPART EN RETRAITE ANTICIPÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES.

Le Ministre du Travail, Eric Woerth, a évoqué un possible élargissement de l'accès à la retraite anticipée pour les travailleurs handicapés. Actuellement, les travailleurs handicapés peuvent accéder à une retraite anticipée à partir de 55 ans à condition d'être reconnus handicapés au minimum à 80 % et d'avoir travaillé 25 ans.

### → REVALORISATION DE L'AAH, CRÉATION DE PLACES ET SCOLARISATION : Le Comité d'entente des associations des personnes handicapées reçu par le Président de la République.

Ce dernier a confirmé son engagement d'une revalorisation de 25 % durant son quinquennat de l'Allocation aux Adultes Handicapés revenant sur la décision du ministère du budget d'étaler cette augmentation jusqu'en 2013. Son augmentation pour 2011 sera donc de 4,5 %. L'AAH est versée à près de 900 000 personnes disposant de revenus modestes. Son montant reste supérieur de quelques euros au plafond d'accès à la CMU Complémentaire.

Nicolas Sarkozy a confirmé que, d'ici à la fin de son quinquennat, 50 000 nouvelles places d'accueil pour les personnes handicapées en établissements et services seront créées. Seules 11 000 l'ont été effectivement et, d'ici fin 2010, 5 500 places nouvelles devraient être ouvertes. Les professionnels estiment cependant que la mise en place des Agences Régionales de Santé entraînera un retard important.

L'objectif présidentiel de scolariser 200 000 enfants handicapés d'ici la fin de l'année soit 15 000 de plus que pour l'année scolaire précédente est également maintenu. Les associations s'interrogent sur l'aspect qualitatif et les moyens octroyés.

### → CULTURE ET HANDICAP :

**La Commission nationale culture et handicap s'est réunie le 14 septembre 2010.**

Nadine Morano et Frédéric Mitterrand ont présenté plusieurs mesures en faveur de l'accès des personnes handicapées à l'art et à la culture. Ils ont notamment annoncé un plan renforcé en matière d'accessibilité des établissements publics et « tout particulièrement en faveur de l'accès aux métiers de la culture pour les jeunes personnes handicapées », l'amélioration de l'accueil des personnes handicapées au sein des équipements culturels grâce au développement du label « destination pour tous », l'élaboration d'un guide des expositions accessibles et d'un guide Bibliothèque et handicap ou encore la tenue, en mars 2011, d'un séminaire européen sur l'offre culturelle pour les personnes handicapées.

### → L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : des passerelles pour les élèves de l'enseignement secondaire.

La mission handicap de l'Université de Lyon, l'Académie de Lyon et l'association ARPEJEH (Accompagner la Réalisation des Projets d'Etude de Jeunes Elèves et Etudiants Handicapés) ont signé une convention de partenariat pour favoriser la continuité du parcours de formation des jeunes en situation de handicap, leur qualification et leur insertion professionnelle.

Les axes principaux de collaboration entre les trois signataires sont l'information et l'orientation en faveur des jeunes, en faveur des équipes éducatives, des corps d'inspection et des référents handicaps ainsi que des rencontres « handicap et travail » avec la participation des entreprises. Les partenaires organiseront aussi un accompagnement à la formation professionnelle initiale des jeunes.

### Le CCAH a soutenu



## Création de jardins expérimentaux modulables pour personnes à mobilité réduite

### COLLECTIF LA VALISE (44)



D.R.

Ce projet de jardin adapté pour personne à mobilité réduite est né de la rencontre entre un collectif d'artistes, rejoint par un architecte, et les jardiniers d'un site de jardins ouvriers près de Nantes.

Le jardin et le jardinage ont des vertus reconnues qu'ils soient outils de production ou de loisirs, d'activités thérapeutiques ou de sensibilisation à la nature et à la biodiversité. Ils sont supports de découvertes, vecteurs de lien social et peuvent permettre de rompre

l'isolement des personnes en situation de handicap en favorisant les échanges entre valides et non valides comme entre générations.

Baptisé Terraform, ce jardin se présente sous la forme d'une coque en polyéthylène (100 % recyclé et recyclable), qui, grâce à sa forme ergonomique, rend possible la culture de face et en pleine terre pour des personnes en fauteuil roulant.

Dans son ambition de produire un équipement de haute qualité environnementale, l'association travaille avec ses partenaires sur la création d'un nouveau prototype de coque à base de chanvre. Terraform a été lauréat du concours « jardin jardins » édition 2009 et a reçu le 3<sup>e</sup> prix au concours de l'innovation HANDITEC 2010.

**Le CCAH a proposé à ses membres de financer ce projet à hauteur de 52 153 €.**

Pour plus d'informations : [www.terraform.fr](http://www.terraform.fr)



D.R.

### Le CCAH a soutenu



## Inauguration des APPARTEMENTS DOMOTISÉS et du SAVS LES TILLEULS à Saint-Herblain (44)

Le 1<sup>er</sup> octobre 2010, l'association ADMR 44 a inauguré sous les auspices favorables d'un crachin nantais le Service d'Accompagne-



D.R.

ment à la Vie Sociale (SAVS) «Les Tilleuls» destiné à intervenir auprès de 7 personnes handicapées moteurs locataires d'appartements situés au cœur de la ville et spécialement aménagés en domotique. Engagé par l'association Habitat-Services 44, porté par l'ADMR de Loire Atlantique et soutenu par l'AFM, ce projet permet à des personnes atteintes de maladies neuromusculaires ou d'autres handicaps moteurs de continuer à vivre de manière autonome dans leur propre domicile, seules ou en famille, en toute sécurité. Tous les appartements sont personnalisés et adaptés aux besoins et aux goûts des locataires. Terrasse, cuisine aménagée, espace à vivre de bonne dimension, les logements sont confortables et chaleureux. Chaque bénéficiaire est relié, par un systè-

me d'appel, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'équipe de permanence du SAVS. Le personnel spécialisé peut alors intervenir rapidement auprès des bénéficiaires pour assurer les besoins en aide humaine imprévisibles ou les interventions trop brèves pour être assurées par les auxiliaires de vie des locataires. Ainsi, les personnes peuvent bénéficier d'une aide humaine supplémentaire, au-delà du créneau d'intervention extérieure.

**Avec des subventions d'un montant global de 150 000 €, les membres du CCAH se positionnent en qualité de principal financeur de l'équipement domotique des logements de Saint-Herblain.**

### Les membres du CCAH

→ LA 6<sup>e</sup> CÉRÉMONIE DE REMISE DES TROPHÉES APAJH se déroulera le 23 novembre 2010 au Carrousel du Louvre à Paris. Près de 2000 spectateurs sont attendus lors de cette remise de prix en faveur des organismes publics ou privés engageant des actions positives en matière de handicap.

<http://trophees.apajh.org/>

→ L'EXPOSITION ITINÉRANTE D&O "HANDICAP & DÉPENDANCE" lancée en 2007 s'enrichit de 2 nouvelles thématiques : handicap et emploi / les aidants familiaux. Ayant déjà eu lieu à Paris en septembre, elle se poursuit à Lyon les 19 et 20 octobre et, à Cherbourg, les 5 et 6 novembre.

→ L'édition 2010 de la SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES organisée par L'ADAPT, et temps fort du calendrier social français, aura lieu du 15 au 21 novembre. [www.semaine-emploi-handicap.com](http://www.semaine-emploi-handicap.com)

### AGENDA

→ JOURNÉE EMPLOI STAGE HANDICAP pour les étudiants et les jeunes diplômés en situation de handicap Organisée par l'AFIJ, ce rendez-vous réunira une quarantaine d'entreprises.

Le 21 octobre 2010  
Espace Charenton - Paris  
01 40 64 32 00  
[paris@afij.org](mailto:paris@afij.org)

→ SOIRÉES DÉBATS SUR L'AUTISME

Organisées par le réseau R4P et la CRA

Les 21 octobre et 9 décembre 2010  
Bourg-en-Bresse  
04 77 82 81 15

→ FORUM DU HANDICAP

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Besançon

Le 18 novembre 2010  
Besançon  
03 81 41 22 82  
[forum.handicap@besancon.fr](mailto:forum.handicap@besancon.fr)



## En tant que directeur de l'Action sociale, quelles orientations souhaitez-vous donner à la politique handicap du groupe ?

L'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leur entourage occupe une place majeure dans notre action sociale. Nous y consacrons chaque année plus de 4 millions d'euros, que ce soit sous forme d'aides individuelles pour l'achat de matériel spécialisé, l'adaptation de l'habitat, ou sous forme de participation à des projets collectifs. Cet investissement s'explique d'autant plus par la désignation de Malakoff Médéric par l'Agirc et l'Arrco pour recueillir les adhésions des structures d'accueil des adultes handicapés.

Cet investissement fort ne se démentira pas dans les années à venir car c'est le fondement même d'un groupe de protection sociale que de collaborer efficacement à une société du mieux vivre ensemble. C'est aussi pour contribuer à changer le regard sur le handicap que le groupe Malakoff Médéric s'est engagé dans un partenariat de quatre ans aux côtés de la Fédération Française Handisport.

## Très présent dans le financement des créations d'établissements et services en direction des personnes handica-

## pées, le groupe Malakoff Médéric s'est-il fixé des priorités d'intervention en termes de territoires, de typologies de handicap ou de structures d'accueil ?

L'Action sociale du groupe Malakoff Médéric est présente dans 38 délégations régionales ; c'est ce maillage territorial qui guide nos priorités en nous permettant d'être au plus près des besoins de nos allocataires ou de nos cotisants.

En 2009, plus de 130 places en établissements, accueils de jours ou projets de service ont été accompagnés financièrement par l'action sociale de Malakoff Médéric (soit un budget de plus de 3 millions d'euros). Nous associons nos délégué(e)s sociaux à la sélection des établissements et projets afin qu'ils en confirment l'intérêt et qu'ils les accompagnent jusqu'à leur ouverture.

Nous sommes aussi attentifs aux éventuels manques d'établissements sur le territoire, et nous cherchons à participer, dans une démarche de mutualisation de projet au côté des autres acteurs, à la création de nouvelles structures.

Si nos Institutions de retraite portent, pour l'essentiel, des projets de structures d'accueil d'adultes handicapés et d'hébergement de personnes handicapées vieillissantes, nous avons sollicité les Conseils de notre Institution de Prévoyance et de notre mutuelle

pour accompagner financièrement nos actions dans le domaine de l'intégration des personnes handicapées : aides à l'emploi, adaptation de l'habitat, financement des études...

## Quels sont les axes de développement du groupe en matière de recrutement et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées ?

Sous l'impulsion de notre mission handicap, Malakoff Médéric a signé le 25 mars 2009 un accord d'entreprise en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap. Nous souhaitons poursuivre cette ouverture à la diversité, notamment en facilitant l'intégration des salariés handicapés par des aménagements de poste ou d'horaire, l'accessibilité, la formation individuelle, le suivi rapproché. Mais également en développant des initiatives innovantes : en 2010, le groupe s'est associé à l'entreprise « Deafi », afin d'offrir un nouveau service à nos clients sourds et malentendants. Malakoff Médéric a décidé de former aux spécificités de la protection sociale trois vidéo-conseillers, eux-mêmes sourds et malentendants, et de les embaucher dans le cadre de la création d'une plate-forme d'accueil.

### LES MEMBRES DU CCAH

#### LES GROUPES

#### DE PROTECTION SOCIALE

/ AGRICA / AG2R LA MONDIALE /  
APICIL / APRIONIS / AUDIENS / B2V  
/ D&O / IRCEM / IRP AUTO / LOURMEL  
/ MALAKOFF MEDERIC / MORNAY  
/ NOVALIS TAITBOUT / PRO BTP /  
RÉUNICA / VAUBAN HUMANIS /

#### LES MUTUELLES

/ CNG-MG MUTUELLE DE LA GEN-  
DARMERIE / LA MUTUELLE GENE  
RALE / MAI / MGET / MIP / MMJ /  
MNH / MUTUELLE DU PERSONNEL

DU GROUPE SOCIETE GENERALE  
/ MUTUELLE INTEGRANCE /  
MUTUELLE RENAULT / MUTUELLE  
DU TRESOR / SMAR /

LES ENTREPRISES,  
COMITES D'ENTREPRISE,  
CAISSES D'ACTION SOCIALE  
ET AUTRES ORGANISMES

/ ACAS du CEA / ASSOCIATION  
DES ANCIENS ELEVES ET DIPLOMES  
DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE /  
AFEH DE LA POSTE ET DE FRANCE  
TELECOM / ANCV / BANQUE DE  
FRANCE / BNP PARIBAS / CAES du  
CNRS / CCAS / CCE AIR FRANCE /

CNBF / CREDIT AGRICOLE SA /  
CREDIT FONCIER / OCIRP / RATP /  
REGIME SOCIAL DES INDEPEN-  
DANTS ILE-DE-FRANCE / SNCF /

LES ASSOCIATIONS NATIONALES  
/ ANAÉ / ANCREAI / APF /  
ASSOCIATION VALENTIN HAÛY /  
CESAP / CNAPE / CROIX ROUGE  
FRANCAISE / FAF / FEDERATION DES  
APAJH / FEDERATION D'AIDE A LA  
SANTÉ MENTALE CROIX-MARINE /  
HANDICAP INTERNATIONAL /  
L'ADAPT / ORDRE DE MALTE FRANCE /  
UNAFAM / UNAFTC / Unapei /  
U.N.A.P.H. / UNIOPSS / UNISDA /

**CCA-H**  
Accompagner vos projets,  
construire l'avenir.